

Cette épreuve est inscrite au calendrier des courses hors-stades de la Charente.
Elle est soumise à la réglementation de la commission Départementale des courses hors-stades et de la FFA

1/ L'association est couverte par une assurance en responsabilité civile + spécifique événementiel auprès de la MMA conforme aux dispositions prévues par le code du sport, les participants licenciés sont couverts par leur propre licence, les autres participants s'assurent personnellement.

- ▶ 2/ Important= épreuves sous certificat médical obligatoire de - de 12 mois pour **les non licenciés** spécifiant apte à la course à pied en compétition pour participer y compris canitrail
- ▶ Epreuves ouvertes aux licenciés en cours FSCF, la FSGT, l'UFOLEP et FFA

- ▶ **Epreuve 80 kms SOLO** à partir de 20 ans nécessitant une bonne condition physique départ 5h15 : **matériel obligatoire** : lampe frontale en état, téléphone portable, sifflet, vêtements appropriés un numéro de secours sera apposé sur le dossard en cas de besoin, port de 1.500ml d'eau obligatoire et gobelet ou gourde réutilisable, course en semi auto suffisance, 4 ravitaillements solide/liquide + 4 points eau = **DEPART 5H15** briefing sécu 5h00 salle des fetes de Montbron

Barrière horaire au 45ième km soit 7h00 de course au lieu dit Perry, l'organisateur arrêtera tous participants des 80 kms à 12h00 à cette barrière. (6km/h)

- ▶ 64 ième kms au lieu dit Lavallade: par sécurité ce point pourra faire l'objet de rapatriements Si besoin



COURSE CERTIFIÉE ITRA 80 km / 2200m+ qualificative pour l'UTMB 3 POINTS

UTMB site : www.utmbmontblanc.com

- ▶ **Le 42 kms SOLO** à partir de 20 ans nécessitant une bonne condition physique départ 8H30 : **matériel obligatoire** : téléphone portable, sifflet, vêtements appropriés un numéro de secours sera apposé sur le dossard en cas de besoin, port de 1.500ml d'eau obligatoire et gobelet ou gourde réutilisable, course en semi auto suffisance, 3 ravitaillements solide/liquide + 2 points eau = **DEPART 8H30** briefing sécu 8H15 salle des fetes de Montbron **départ : 8h30**

- ▶ **Le 42 kms par équipe de 2** à partir de 20 ans nécessitant une bonne condition physique
Nom de l'équipe obligatoire, numéro de dossard équivalent attribué au 2
une seule puce par coureur en équipe

ARRIVÉE ENSEMBLE OBLIGATOIRE pour être comptabilisé en temps et classement

Mêmes conditions que le 42 kms solo en matériel obligatoire

COURSE LIMITEE A 20 EQUIPES- récompenses aux 4 premières équipes

3 ravitaillements solide/liquide + 2 points eau = **DEPART 8H30** briefing sécu 8H15 salle des fetes de Montbron **départ : 8h30**

Barrière horaire au 32ième km soit 5h00 de course au lieu dit Perry, l'organisateur arrêtera tous participants des 42 kms à 13h30 à cette barrière. (6km/h)



COURSE CERTIFIEE ITRA 42 kms / 1260m+ qualificative pour l'UTMB 2 POINTS

UTMB site : www.utmbmontblanc.com

- **Le 28 kms SOLO** à partir de 20 ans nécessitant une bonne condition physique départ 9h30 :
matériel obligatoire : port de 0.500ml d'eau obligatoire et gobelet ou gourde réutilisable, course en semi auto suffisance, 2 ravitaillements solide/liquide + 2/3 points eau = **DEPART 9H30**
briefing sécu 9H00 salle des fetes de Montbron **départ : 9h30**



COURSE CERTIFIEE ITRA 28kms / 900m+ qualificative pour l'UTMB 1 POINTS

UTMB site : www.utmbmontblanc.com

- 3/ Epreuve du 14 km** a partir de 16 ans -1 ravitaillements solide/liquide, **14 kms** départ salle des fetes de Montbron **9h30**
celle du **28 km** a partir de 20 ans -2 ravitaillements solide/liquide +2/3 points eau, **28 kms** départ **9h30**
80 et 42 km a partir de 20 ans : **42 kms** départ **8h30**
42 kms par équipe de 2 - a partir de 20 ans pour le 42 kms
Canitrail 11 kms a partir de 16 ans : départ salle des fetes de Montbron **9h15** règlement spécifique à lire
Marches allure libre 14 kms a partir de 16 ans: départ libre **9h32**

- 4/ 11 kms canitrail : 1 ravitaillements solide/liquide a kms 6
14 kms : 1 ravitaillements solide/liquide a kms 8
28 kms : 2 ravitaillements solide/liquide+2/3 point eau au km 11 et km 22
42 kms : 3 ravitaillements solide/liquide +3/4 points eau aux kms 11-21-32
80 kms : 4 ravitaillements solide/liquide + 4/5 points eau aux kms 11-33-44-64
+ 1 ravitaillement plateau « pic nic » arrivée pour tous

5/ L'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve, en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants ou des bénévoles, sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Annulation d'inscription en cas de maladie ou accident du concurrent le mettant dans l'impossibilité de participer : pas de remboursement de l'engagement/hébergement/repas -seul l'engagement sera Valable pour l'année suivante sous approbation de l'organisation et sous certificat faisant foi

6/ Les participants doivent respecter le code de la route lors des passages sur celle-ci dégagant les

organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident.

La participation à l'épreuve se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec dénonciation de tous recours contre les organisateurs en cas de dommage et de séquelles

Les carrefours urbains dangereux seront protégés par des signaleurs. cette épreuve est soumise à une déclaration préfectorale avec obligations sécuritaires liées à la fédération et à la compétition

7/ Les participants sur le circuit doivent secourir et assister toutes personnes en danger.

Mise à disposition secours : médecin sur site, 2 ambulances et leurs secouristes. 3 Postes secours, signaleurs munis de Talkies walkies (club) et téléphone, vtt suiveurs et 2 quads sécurité sur les passages routes. + secouristes bénévoles coureurs participatifs signalés sur tous les parcours.

Les zones du parcours seront définies par des lettres sur les flèches directionnelles (A-B-C ETC...)

Afin de vous repérer et signaler aux secours si besoin votre emplacement.

8/ Tout abandon doit être signalé et le dernier coureur sera suivi par l'association.

9/ **Les participants doivent respecter l'environnement**, la vallée de la Tardoire ainsi que les passages privés des propriétaires qui sont signalés lors de leur passage exclusivement le jour du Trail. Obligation de suivre scrupuleusement les chemins balisés et interdiction de jeter quelconque déchets sous peine de disqualification. (réglementation zone natura 2000 et CREN Poitou Charente pour zones classées réserve naturelle)* lire le paragraphe environnement –chartre éco participants-ainsi que disposition anti dopage-

* Manifestation à label développement durable le sport s'engage –agenda 21 en place

Tri sélectifs sur le site mis en place partenaire calitom

- récupération des plateaux arrivée par les participants (interdiction de les jeter)

- gobelets biodégradables-site covoiturage privilégié

ATTENTION EPREUVES SANS Gobelets PLASTIQUES SUR LES RAVITAILLEMENTS

INFOS : les parcours sont en grande partie privés et autorisés par les propriétaires le jour du

TRAIL : par respect pour eux nous ne dévoilons les parcours que sur le site de départ

merci de ne pas dévoiler vos traces GPS en public

ATTENTION : **INFORMATION** sécuritaire des risques potentiels de la pratique de sport nature en milieu Naturel (à lire obligatoirement sur site) l'engagement du concurrent vaut acceptation de celui-ci.

10/ Les participants acceptent d'être photographiés ou filmés lors de cette manifestation, inscrits par leurs noms aux résultats affichés publiquement.

11/ **CHRONO** : puces mises sur chaussures à récupérer sur la fin de la course,

Toutes puces non récupérées sera facturées 15 euro

12/ **RECOMPENSES** :

3 premiers scratch H/F 80 solo, 42, 28 et 14kms 1^{er} charentais et charentaise du 80 kms

4 Ière équipe scratch de 2 pour le marathon 42 kms

1^{er} de chaque catégorie hors scratch h/f toutes dist. non cumulable

1^{er} club le mieux représenté, lots régionaux et partenaires lots sportifs

A partir de 12h00 = canitrail et 14 kms - 13h00 = 28 et 42 kms - 14h00 = début 80 kms

13/ **Course nature 11 km ouvert au Canitrail** : c.m obligatoire pour les coureurs accompagnés de leurs chiens/ tenue en laisse obligatoire sur le site de départ/carnet vacc. à jour / chien de + d'un

1an/ravitaillements eau prévu pour les animaux.

ATTENTION LE CANITRAIL n'est pas un canicross : le terrain est accidenté et comporte du dénivelé il est important d'être à l'écoute de votre chien et de s'arrêter quand il veut se désaltérer au cours du parcours vous aurez 3 passages de ruisseau et un ravitaillement à 5 kms pour vous et votre compagnon à 4 pattes.

Départ groupé 9h15 / récompenses 3 premiers équipages h/f scratch.

*Respect du parcours et de son balisage : toute personne qui pourrait volontairement raccourcir ou ne pas respecter le parcours balisé et fléché- sera sanctionné de + 1h00 sur son temps réel - des contrôles inopinés seront effectués sur les parcours.

14/ENGAGEMENT CONTRACTUEL : L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

Affiché le jour de l'épreuve et sur site internet

ORGANISATION TEAM 16 CLUB MULTISPORTS

